

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 128 (2002)  
**Heft:** 20: Grands projets Pays-Bas

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

## Concours international d'architecture : extension OMC à Genève

A l'issue de l'Uruguay Round, en 1995, l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), a succédé au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui était entré en vigueur en 1948. L'OMC, seule organisation intergouvernementale qui s'occupe des règles régissant le commerce au niveau mondial, comprenait 144 membres au 1<sup>er</sup> janvier 2002. L'OMC a pour tâches principales de réduire les obstacles aux échanges grâce à des négociations commerciales multilatérales et d'administrer les mécanismes du règlement des différends commerciaux.

Pour faire face à son développement futur, le secrétariat de l'organisation dont le siège se trouve à Genève, prévoit, avec le soutien des autorités suisses, la réalisation d'un bâtiment administratif (11 000 à 13 000 m<sup>2</sup> environ) sis à l'avenue de France, destiné à accueillir l'organe d'appel de l'organisation avec 3 salles d'audiences équipées de cabines d'interprétation ainsi que des bureaux facilement aménageables pour accueillir quelques 400 fonctionnaires.

Le financement de la construction du bâtiment sera assuré au moyen d'un prêt octroyé par la Confédération suisse, sous réserve de l'approbation des Chambres fédérales suisses. Le Conseil fédéral a décidé le 21 août 2002 de mettre à disposition un premier montant de CHF 5 millions. Ce montant sera destiné à financer l'avant-projet. Le terrain sera mis à disposition par le Canton de Genève. La FIPOI (Fondation des Immeubles pour les Organisations internationales) est chargée de conseiller l'OMC pour mener à bien ce projet. A la demande de l'OMC, la FIPOI organise un concours international d'architecture anonyme à deux degrés. Le concours est ouvert à tous les architectes inscrits au registre professionnel des pays membres de l'OMC. Au cours du premier degré les concurrents remettront une esquisse d'avant-projet. En prenant pour critères la qualité du concept urbanistique et architectural, ainsi que de l'organisation des locaux : le jury désignera 8 à 10 concurrents pour la poursuite du concours au 2<sup>e</sup> degré.

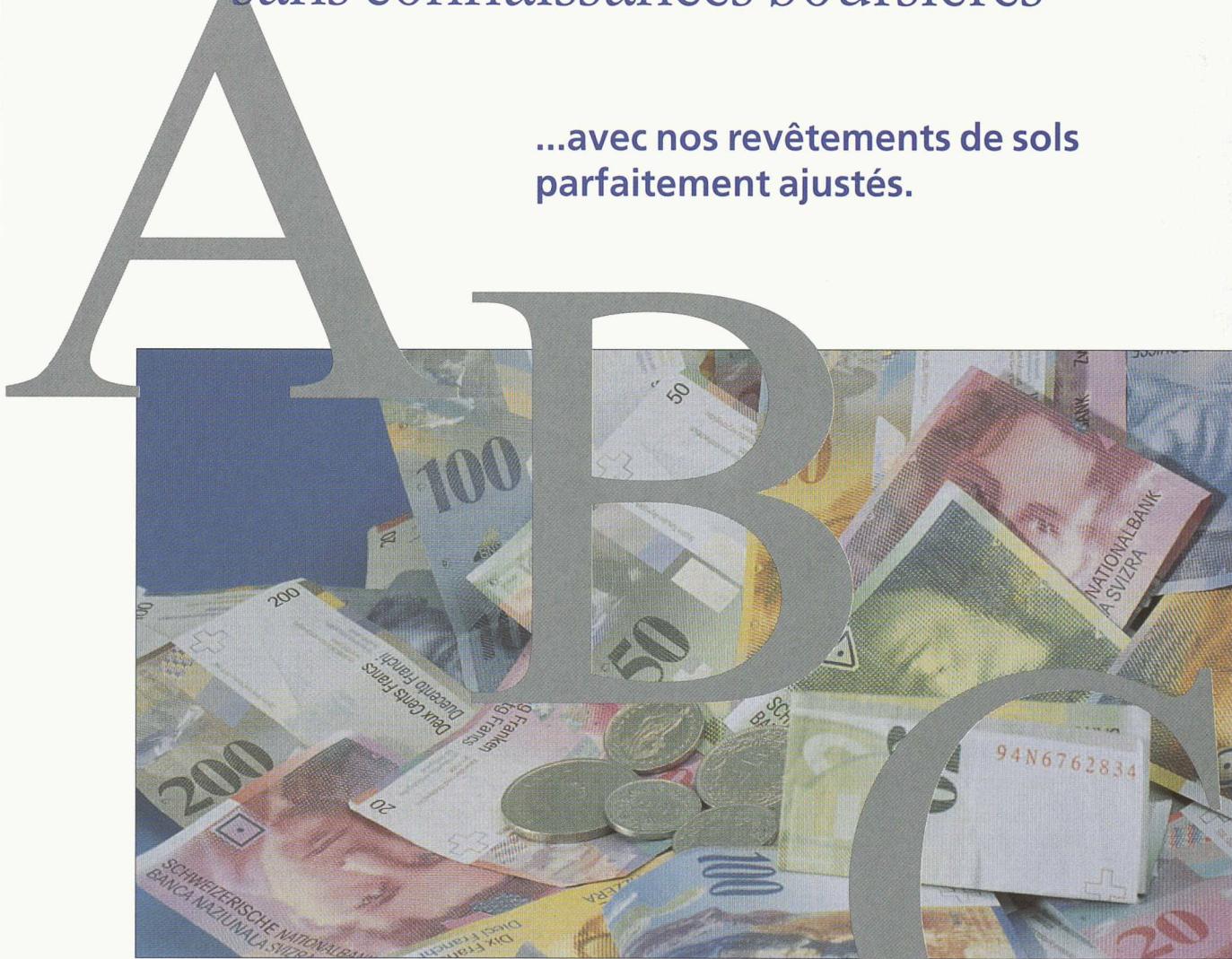
inscription et envoi CD Rom:	septembre-octobre	2002
concours 1 <sup>er</sup> degré:	novembre-décembre	2002
concours 2 <sup>e</sup> degré:	février-avril	2003
études de projet:	mai-décembre	2003
procédure de demande d'autorisation et financement:	janvier-décembre	2004
construction:		2005-2007

Les documents, la correspondance et le rendu du concours se feront dans les 3 langues officielles de l'OMC: français, anglais, espagnol.

Le règlement du concours peut être consulté sur le site de l'OMC , ou de la FIPOI et le dossier complet sous forme de CD Rom (en français, anglais, espagnol), incluant plans, photos du site, cahier des charges, etc., peut être obtenu auprès du secrétariat de la FIPOI, Rue de Varembé 15, Case postale 13, 1211 Genève 20, Suisse (tél. + 41 22 791 90 50), contre versement d'un montant de CHF 100.– par virement sur le compte UBS-Genève, clearing 240, compte n° 240-C8113793.2, swift adresse: UBSWCH2 avec la mention «concours extension OMC» ou d'un chèque de banque, à l'ordre de la FIPOI.

# «Augmenter la valeur, sans connaissances boursières»

...avec nos revêtements de sols  
parfaitement ajustés.



**Revêtements de sols sans joints**

Nous maîtrisons l'ABC des sols...  
...prenez-nous au mot.

Succursale: 3014 Berne, tél. 031 333 82 00



Die Bodenmacher aus Winterthur

Forbo-Reposit AG  
Helgenstrasse 21, case postale  
CH-8404 Winterthour  
Tél. +41 (0) 52 242 17 21  
Fax +41 (0) 52 242 93 91  
[www.reposit.forbo.com](http://www.reposit.forbo.com)